Pesticides, attention : nouvelle législation

Le 1er mai 2005, le traitement par un produit chimique, pesticide, des bordures de cours d'eau, des fossés, bouches d'égout, avaloirs, canaux, caniveaux, des points d'eau… sera interdit. Même si il n'y a pas d'eau au moment du traitement, même si ces éléments ne sont pas cadastrés.
Tous les départements bretons ont pris cette décision par arrêté.

Les pesticides sont retrouvés en trop grande quantité dans l'eau et rendent difficile le traitement pour l'eau potable. Ils augmentent aussi les coûts de traitement qui se répercutent sur la facture d'eau.

Ceci est valable pour les traitements en zone urbaine effectués par les collectivités mais également près de votre maison, vos bâtiments agricoles, dans votre cour… Soyez très attentifs si vous traitez les haies souvent bordées par un fossé.

Alors dans ces zones, que faire pour gérer les mauvaises herbes ?

Myosotis : cette vivace couvre-sol empêche la germination des autres plantes

- Vous pouvez laisser l'herbe pousser ou semer du gazon et ensuite tondre. D'ailleurs en bordure de cours d'eau, il est même recommandé de laisser pousser l'herbe et de laisser les saules et les plantes aquatiques s'installer tous seuls. Sur une bande de 1 mètre environ, limitez vos interventions.

- Vous pouvez planter des plantes couvre sol qui empêcheront les mauvaises herbes de pousser et qui fleuriront au printemps.

- Vous pouvez utiliser des techniques de désherbage sans produits chimiques : à la main, à la binette, à l'eau chaude (l'eau de cuisson est très efficace !), au chalumeau…

N'oubliez pas que les pesticides que l'on utilise sont emportés avec l'eau mais sont aussi présents dans l'air que vous respirez quand vous les utilisez ! ce sont des produits dangereux !

Au fil de l'eau
Syndicat Mixte de Production d'eau Potable de la Côte d'Emeraude : 02 99 16 07 11
Directeur de la Publication : Monsieur Michel Esneu
Rédactrice : Bérangère Hennache
Conception graphique : Eole Communication
Impression : Typorapide
Dépôt légal : Décembre 2004
Document imprimé à 5 500 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

LES PARTENAIRES BRETAGNE EAU PURE
Le programme Bretagne Eau Pure est financé par l'Union Européenne, l'État, le Conseil régional de Bretagne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, et réalisé en partenariat avec les structures des bassins versants et la profession agricole de Bretagne.

BRETAGNE EAU PURE
Ensemble, soyons source de progrès !
www.bretagne-eau-pure.org

Numéro 3
Mai 2005

Au fil de l'eau FRÉMUR

Bassin versant du Frémur : chacun a un rôle à jouer

Ce troisième bulletin " Au fil de l'eau – Frémur " est presque exclusivement consacré au problème du phosphore. En effet, malgré les baisses observées dans l'eau du Frémur depuis quelques années, ce paramètre reste préoccupant car il peut bloquer la production d'eau potable à l'usine de Pont Avet comme c'est arrivé en octobre 2003. Il appartient donc à tous d'adopter de nouvelles pratiques simples, peu coûteuses et efficaces pour lutter contre ce paramètre. N'hésitez pas à vous inspirez vous des conseils donnés dans ce bulletin.

Sommaire

Page 1
La qualité de l'eau

Pages 2-3
Choisir sa lessive
Les produits phosphorés

Page 4
Utilisation des pesticides

Phosphore : L'eau du Frémur est moins chargée mais restons vigilants

L'eau du Frémur est moins chargée en phosphore : les dépassements des objectifs sont moins fréquents. Mais il faut rester vigilant !

Le phosphore, les phosphates, les phosphonates, autant de produits phosphorés que l'on retrouve dans le Frémur, d'où viennent-ils ?

Ils proviennent en grande partie des activités humaines :

Agriculture : engrais, élevage. Ils sont emportés avec les particules de sols par érosion lors des pluies

Rejets domestiques : eaux usées des WC et des appareils ménagers. Ils sont présents dans les lessives

Rappel : *les produits phosphatés des lessives servent à remplacer le calcaire, pour respecter la qualité du linge ou de la vaisselle. Or en Bretagne l'eau est peu dure, c'est-à-dire qu'elle contient peu de calcaire. Ces produits sont donc inutiles dans nos lessives ! Et oui, en Bretagne on a du granit !*

La qualité de l'eau du Frémur avant traitement (Station de Tréméreuc), *source Conseil Général 22 et SMPEPCE*

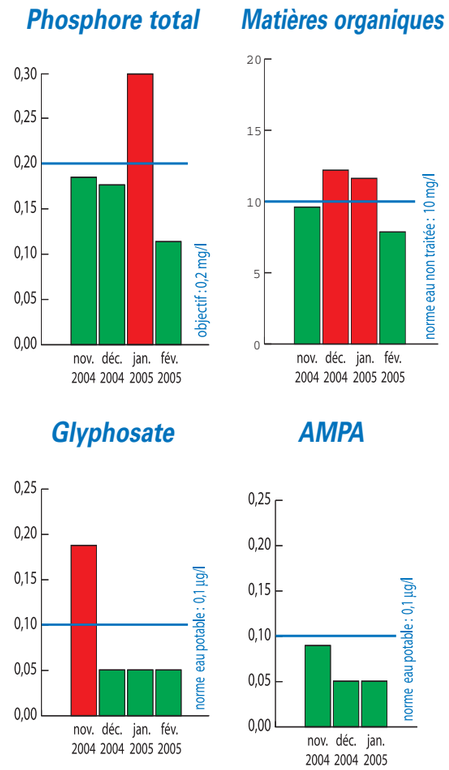

Désherbant utilisé par tous : particuliers, agriculteurs, communes, DDE… et son produit de dégradation l'AMPA.

Dureté de l'eau (en °f)

Eau douce : 0 - 18, c'est le cas en Bretagne, grâce au granit
Eau moyennement dure : 18 - 32
Eau dure : + 32, c'est le cas des régions alimentées par une nappe phréatique calcaire

Pour l'eau... ...mobilisons nous ensemble !

Produits ménagers : Que choisir ?

Pour la vaisselle...

Marque	Tablettes pastilles	poudre	Gel liquide	3 en 1
Apta (intermarché)	😐	☹	☹	😐
Calgonit	☺	☹		😐
Carrefour	😐	☹		😐
Casino-winor	😐			☺
Champion	😐			😐
Cora	☺			😐
Eco+	☺			
Leader Price	😐	☹	☹	POUDRE ☹ / PASTILLES 😐
Leclerc	😐	😐		
Somat	😐			😐
Sun	😐		😐	PASTILLES ☹ / GEL 😐
Super U	😐	☹	☹	☹

Quantité de phosphore rejetée dans les eaux usées

☺ peu : < 2g par lavage — 😐 moyen : < 3g par lavage — ☹ beaucoup : > 3g par lavage

Pour le linge...

Marque	poudre classique ou concentrée 1,5 kg à 5,175 kg	Liquide classique, concentré ou divers 3 l à 5 l	tablettes, capsules, pastilles	main ou machine 650 g à 1kg, tube 250 ml	Spécial Laine	Spécial Noir ou Blanc
Actiff	☺		☹			
Athlon	☺	☺	☹			
Apta (intermarché)	☺	☺	☺	POUDRE ☹ / TUBE ☺	☺	
Ariel	☺	☺	☺	☺		
Axion	☹	☹	☺	☹		
Biolane					☺	
Bonux	☺	☺	☺	☹		
Carrefour	☺	☺	☺	POUDRE ☹ / TUBE ☺	☺	
Casino		☺	☺			
Chanteclair		☺				
Cora	☺	☺	☺			
Dash	☺	☺	☺	☺		
ECO+	☺	☺				
Epsil (Leclerc)	☺	☺	☺	☺		
Gama	☹	☹	☺	☹		
Génie				POUDRE ☹ / TUBE ☺		
Le Chat	☺	☺	☺	☺		
Leader Price	☺	☺	☹	☹		
Maison Verte		☺	☺			
Mir	☺	☺	☺	☺	☺	☺
Netty	☺		☹			
Norit				☺		
Omo	☺	☺	☹	☺		
Paic				☺	☺	☺
Persavon	☺	☺				
Persil	☺	☺	☹			
Skip	☺	☺	☹	☺		
Super Croix	☺	☺	☺			
Super U	☺	☺	☺	☺	☺	
Vizir		☺	☺			
X-tra	☺	☺	☺	☺		
Woolite			☺		☺	☺

☺ pas de phosphore rejeté dans les eaux usées — ☹ Phosphore rejeté dans les eaux usées

Bien lire l'étiquette

Les mentions obligatoires :

- La dénomination du produit
- Les coordonnées du responsable de la mise sur le marché
- L'indication du poids

Les mentions recommandées :

- Les composés et leur fourchette de concentration (moins de 5%, de 5 à 15 %, de 15 à 30 %, plus de 30 %)
- Les instructions de dosage en fonction des teneurs en calcaire de l'eau de lavage et la saleté du linge

Les composants :

- Tensioactifs : agents lavants
- Phosphates*, phosphonates*, zéolithe, NTA*, EDTA*, citrate, carbonate de sodium : adjuvant, anti calcaire (* à éviter)
- Perborate de sodium*, percarbonate de sodium, azuranr optique* : agent blanchiment (* à éviter)
- Enzyme : catalyseur, accélérateur de réaction

Les produits phosphorés, pourquoi s'y attaquer ?

Ils sont utiles à la vie animale et aux plantes mais quand ils sont en trop grande quantité dans l'eau, ils favorisent le développement d'algues d'eau douce et autres végétaux aquatiques. C'est le phénomène d'eutrophisation.

Conséquences :

- Perturbation de la vie de la rivière
- Perturbation de la production d'eau potable : l'eau est plus difficile à traiter car elle est chargée de matières organiques et certaines algues produisent des substances toxiques.

En octobre 2003, l'usine d'eau potable de Pont Avet a été arrêtée pour cause de développement d'algues important dans la retenue de Bois-Joli.

Alors que faire ?

Les agriculteurs ont déjà commencé à agir :

- En gérant mieux leur fertilisation phosphorée, apport de la juste dose sur les parcelles agricoles
- En implantant une culture en hiver après les céréales ou le maïs pour éviter les ruissellements et l'érosion des terres. Sur le bassin versant, la grande majorité des parcelles sont couvertes l'hiver avec de la moutarde, de la phacélie, ou du trèfle par exemple. Ceci peut expliquer les baisses des concentrations dans l'eau du Frémur !

La commune de Pleslin-Trigavou a installé depuis 2000 un système de déphosphatation (qui enlève le phosphore de l'eau) à la station d'épuration.

Particuliers vous pouvez aussi agir :

- **En achetant des lessives sans phosphates**, votre linge et votre vaisselle n'en ont pas besoin en Bretagne (voire tableaux ci-contre). (Renseignements complémentaires : Maison de la Consommation et de l'Environnement ou sur le site www.cipel.org).

- **En respectant les doses de lessives** indiquées sur les paquets par le fabriquant. N'oubliez pas que l'eau est douce et qu'il est inutile de mettre plus de lessive qu'indiqué sur le paquet ! Vous ferez des économies !

Les Écoles

11 classes du bassin versant du Frémur ont participé au concours " dessine-moi un log'eau ".

La classe des CM1 et CM2 de l'école publique de Ploubalay a remporté le concours

Le SAGE, qu'est-ce que c'est ?

Le SAGE est le Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux. Le périmètre intègre les bassins versants de la Rance, du Frémur et la Baie de Beaussais. C'est un document pour la gestion de l'eau sur ces secteurs, dans un souci d'écologie et de développement durable. Il donne les grands objectifs de qualité des rivières et des nappes phréatiques, mais aussi l'assurance de l'alimentation en eau potable. Il est applicable, il s'impose aux administrations, il doit être pris en compte concrètement dans les politiques publiques. C'est un document qui nous concerne tous. Retrouvez carte et documents sur le site www.sagerancefremur.org ou dans votre mairie.

Jardinage

Les 11 et 12 juin prochain, le Pays Touristique de Dinan en association avec l'association des jardiniers de France et Bretagne Eau Pure organise une journée portes ouvertes dans les jardins proches de chez vous. Surveillez la presse et n'hésitez pas à vous y rendre.

Concours Fleurissement

Votre commune participe peut-être au concours du fleurissement. En tant que particulier vous pouvez aussi y participer, diverses catégories vous sont ouvertes : Inscrivez-vous dans votre commune !